



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**Techniques de la production
UE 5-8**

Département : Comav							
Cursus : Techniques de l'image – finalité : cinématographie	Orientation : Direction de Production et Assistanat de Réalisation (DPAR)						
Implantation : Reyers Téléphone secrétariat : 02/560.28.81							
Cycle : 1 Bloc d'études : 3 Situation dans la formation : 1er quadrimestre	Unité d'enseignement pré-requise : Non Nombre de crédits ECTS : 8 Obligatoire ou optionnel : Optionnel Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français						
Niveau du cadre européen des certifications : 6 Responsable(s) de l'UE : Sylvie van Ruymbeke	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Marianne Lambert, Vincent Dragon, Sylvie van Ruymbeke et intervenants extérieurs						
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>							
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :							
<u>Compétences et capacités :</u>							
1. Communiquer et informer :							
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés • Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive • Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface) • Utiliser le vocabulaire adéquat • Présenter des prototypes de solution et d'application techniques • Utiliser une langue étrangère. 	<table border="1"> <tr><td>X</td></tr> <tr><td>X</td></tr> <tr><td>X</td></tr> <tr><td>X</td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td></td></tr> </table>	X	X	X	X		
X							
X							
X							
X							
2. Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques :							
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une méthodologie de travail • Planifier des activités • Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques • Rechercher et utiliser les ressources adéquates • Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes. 	<table border="1"> <tr><td>X</td></tr> <tr><td>X</td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td>X</td></tr> <tr><td>X</td></tr> </table>	X	X		X	X	
X							
X							
X							
X							
3. S'engager dans une démarche de développement professionnel :							
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques • S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente • Développer une pensée critique 	<table border="1"> <tr><td>X</td></tr> <tr><td></td></tr> <tr><td>X</td></tr> </table>	X		X			
X							
X							

<ul style="list-style-type: none"> • Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel. 	X
4. S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations :	
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le code du bien-être au travail • Participer à la démarche qualité • Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique • Intégrer les différents aspects du développement durable. 	X
	X
	X
	X
5. Maîtriser l'espace visuel et sonore :	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser des œuvres photographiques, plastiques, sonores, cinématographiques et télévisuelles d'un point de vue historique, technique et esthétique • Analyser un espace - objet réel d'un point de vue visuel et sonore et définir les problèmes que poserait sa transposition audiovisuelle éventuelle. Faire surgir quelques paramètres essentiels comme les contraintes spatiales, les angles de prises de vue, la lumière, le décor, etc. • Définir une stratégie d'approche de cet espace - objet en choisissant des angulations et des focales adéquates, des sons « réels » ou fabriqués (e.g: bruitage, musique) • Transformer cet espace - objet en un espace image - son signifiant par des prises de vues et de son adéquates ainsi que par le montage (visuel et sonore) • Théoriser progressivement ces problèmes à partir des lois de l'optique, de l'électro-acoustique et de l'informatique appliquée à l'image et au son. 	X
	X
	X
	X
	X
6. Maîtriser le message cinématographique :	
<ul style="list-style-type: none"> • Marquer la différence entre le message d'une information concrète (documentaire ou reportage) et la création de fiction (court et long métrage) • Analyser différents types de récit et être capable d'en saisir les différentes constructions narratives • Ecrire le scénario d'une séquence de film documentaire ou d'une scène de court-métrage de fiction à partir de textes préexistants (articles de presse, livre, nouvelle) • Concevoir le découpage technique d'un sujet d'actualité en fonction de son montage limité dans le temps. 	X
	X
7. Maîtriser l'outil :	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les caractéristiques et les étapes spécifiques de l'ensemble d'une chaîne de fabrication qu'il s'agisse de production analogique ou numérique • Gérer les caractéristiques et les étapes spécifiques de la production, en numérique, d'un sujet d'actualité • Se familiariser avec les techniques de captation ainsi qu'avec le travail en studio de télévision (multicaméras). 	X
8. Gérer le travail en équipe :	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les fonctions et les responsabilités de chaque membre de l'équipe • Décoder les documents spécifiques liés à la production (scénario, dépouillement, feuille de service, plan de travail) en fonction des responsabilités exercées • Planifier son travail en fonction de la place occupée dans la chaîne de production • Anticiper les modifications éventuelles décidées par les responsables de la réalisation et de la production • Soumettre son travail à l'autocritique. 	X
	X
	X
	X
	X
	X
<u>ACQUIS D'APPRENTISSAGE*</u>	

L'UE « Techniques de la production » est constituée de trois volets :

1/ Direction de production

- Master class & intervenants divers (administration de prod, droit d'auteur, Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel...).

Au terme de ces activités, l'étudiant sera capable de :

- Analyser les différentes étapes de la fabrication d'un film en identifiant les besoins de chaque membre de l'équipe.
- Élaborer, sur base d'un scénario, les devis prévisionnels de films.
- Comprendre les tâches dévolues à l'administration de production.
- Comprendre en quoi consiste le droit d'auteur et le droit du travail.

2/ Repérages

Au terme de l'activité, l'étudiant sera sensibilisé à la pratique des repérages, recherches de décors, adéquation des décors au scénario, cohérence esthétique et productionnelle des choix effectués, utilisation d'outils de prise de vues, suivi des demandes d'autorisations et attention portée à la technique et à la régie (son, accessibilité etc) ; Il aura démontré sa capacité à comprendre les enjeux d'un scénario et de sa mise en forme dans un espace. Par ailleurs, la qualité de ces repérages doit démontrer sa maîtrise de l'outil technique et d'un bon rendu de l'espace de la scène.

3/ Casting (exercice « La ronde »)

Au terme de cet volet, l'étudiant sera capable d'intégrer et de comprendre l'importance du casting et du travail avec les comédiens en y prenant part à un poste précis que ce soit l'image/cadre, le son, la réalisation, la régie ou le montage.

CONTENU SYNTHETIQUE

1/ Direction de production

- Les métiers de la production : plus spécifiquement le métier de directeur de production ;
- Les étapes de la production : principalement l'étape de la production, c'est à dire le tournage ;
- Les documents de la production : essentiellement l'étude du devis d'un long métrage de fiction selon la nomenclature du CNC telle qu'utilisée en France et en Belgique francophone ;
- La gestion budgétaire : ou comment le coût du film évolue-t-il ? Comment gérer les surcoûts ou les économies ?
- La gestion des ressources humaines au sein d'une équipe de tournage : Comment établir un dialogue constructif avec les différents départements, comment gérer les éventuels conflits ;
- Les conventions collectives de travail ;
- La législation sociale en vigueur et les différents types de contrats ;
- Le droit d'auteur ;
- L'administration de production ;

2/ Repérages

- Apprentissage d'une écriture de l'espace filmique par une mise en pratique et d'une démarche productionnelle professionnelle.

3/ Casting

- Refresh caméra & son ;
- Ecriture, conception, production et réalisation d' une séquence mettant en évidence le travail ou le potentiel des comédiens.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Les diverses parties de l'UE alternent théorie, mise en pratique et séminaires animés par des enseignants et/ou professionnels invités. Les étudiants sont amenés à réaliser des exercices d'applications concrets. Il s'agit dans cette UE de développer un cours et des séquences d'activités en lien direct avec les besoins de la profession pour laquelle les étudiants sont formés, en mettant en place des simulations de projets (devis de FFE, repérages...) auxquels ils se retrouveront confrontés lors de leur pratique professionnelle.

SUPPORTS DE COURS

Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Power Point, syllabus, ouvrage, ...	
Documentation, templates.	NON
L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.	

MODALITES D'EVALUATION

- *Type d'évaluation : oral/écrit/ TP/ évaluation continue (préciser), travail.*

1/ Direction de production

1^{ère} session (décembre) : évaluation continue et évaluation écrite.

2^{ème} session (septembre) : Evaluation écrite

2/ Repérages

1^{ère} session (décembre) : projection et analyse (debriefing) des repérages effectués par les étudiants.
Cette AA est non remédiable.

3/ Casting

1^{ère} session (décembre) : projection et analyse (debriefing) des tournages et directions d'acteur.rice.s effectués par les étudiants.
Cette AA est non remédiable.

- *Pondération spécifique à l'UE:*

1/ Direction de production

70% de la note globale de l'UE

2/ Repérages

10% de la note globale de l'UE

3/ Casting

20% de la note globale de l'UE

- **Mode de calcul de la moyenne de UE :**

La note de l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes relatives à chaque activité d'apprentissage.

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).